

CHF 2.50
AZB 3001 Berne
Poste Suisse SA

JOURNAL DES

arts et métiers

LE MENSUEL DES PME ROMANDES

KLOSTERS 2025 – Le conseiller fédéral Guy Parmelin s’est nettement prononcé contre toute politique industrielle, lors de la 75^e Conférence d’hiver des arts et métiers. Par temps incertain, mieux vaut en effet brider le dirigisme étatique et maintenir une fiscalité peu élevée. Trop de réglementations tuent le succès.

Préserver les atouts suisses

Au menu de la 75^e Conférence d’hiver des arts et métiers – qui s’est déroulée à Klosters du 15 au 17 janvier dernier – figuraient notamment les coûts de la réglementation et les subventions. Pour en parler, juste avant de se rendre au Forum économique mondial (WEF) de Davos, la semaine suivante, le conseiller fédéral **Guy Parmelin**, chef du Département fédéral de l’économie, de la formation et de la recherche (DEFR), était l’hôte d’honneur de l’usam.

Des nuages à l’horizon

«Les temps sont devenus plus incertains avec une accumulation inhabituelle de crises, une politique mondiale de plus en plus fragmentée et la tendance à la formation de blocs, a relevé en substance le ministre de l’économie. L’ordre international établi depuis la Seconde Guerre mondiale s’en retrouve gravement ébranlé.»

La Suisse est elle aussi soumise à une pression croissante et des «décisions délicates» doivent être prises. Il faut promouvoir et préserver ses atouts, un marché du travail flexible, une formation professionnelle adaptée aux besoins de l’économie, une charge fiscale modérée, sans oublier le frein à l’endettement, qui joue un rôle décisif.

Niet à la politique industrielle

À propos du système suisse de formation professionnelle, le ministre de l’éducation a déclaré: «L’une de ses grandes forces réside dans sa proximité avec les besoins de l’économie.» Les exigences changeantes du monde du travail se répercutent sur la formation. Le premier soir, **Helene Budliger Artieda**, secrétaire d’État à l’économie SECO, avait lancé à sujet: «La formation est notre or, notre pétrole et notre gaz.»

Le conseiller fédéral s’est quant à lui clairement prononcé contre toute politique industrielle qui favoriserait les grandes entreprises au détriment des PME. Mieux vaut opter pour un



Guy Parmelin, ministre de l’économie, invité d’honneur de l’usam à Klosters, s’est opposé à une politique industrielle. Il est préférable de conserver un État svelte et une fiscalité basse.

Photo: Iris Andermatt

État svelte et des impôts bas. «Le Conseil fédéral s’est prononcé à plusieurs reprises contre des mesures d’encouragement qui ne profiteraient qu’à quelques entreprises», a relevé Guy Parmelin.

«Une telle inégalité de traitement entre les entreprises suisses serait injuste et entraînerait des distorsions de concurrence entre elles.»

Le marché identifie les potentiels

«En tant que ministre de l’économie, j’estime qu’il ne faut pas privilégier les grandes entreprises de certains secteurs par rapport aux PME», poursuit le conseiller fédéral.

Si des branches, des produits et des technologies considérés comme stratégiques ou prometteurs devaient être encouragés, l’administration ou les politiques devraient être capables de les identifier. «Les investisseurs privés et nos entreprises

sont mieux placés pour identifier les potentiels du marché.» Les mesures d’encouragement étatiques nuisent en fin de compte aux changements structurels favorables à la place économique helvétique.

La LACRE et EasyGov

La loi sur l’allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE), en vigueur depuis l’année dernière, contribue à la réduction nécessaire de la charge administrative. «C’est l’Union suisse des arts et métiers qui a lancé ce processus», s’est félicité le ministre de l’économie.

Autre motif de se réjouir: EasyGov, le guichet en ligne auquel plus de 100’000 entreprises se sont déjà inscrites et qui leur permet actuellement d’effectuer une cinquantaine de prestations administratives directement par voie numérique.

Menaces sur la compétitivité

«L’augmentation des réglementations met en danger la compétitivité de la Suisse et de toute l’Europe», a encore lancé Guy Parmelin. À cela s’ajoute l’incertitude face à la nouvelle administration américaine. Dans cette situation, les récents accords de libre-échange (Inde, Chili, Thaïlande) et les 43 accords existants sont aussi névralgiques que la garantie de l’accès au marché intérieur de l’UE.

Gerhard Enggist

Sur «Klosters 2025»: pp. 6-7



VOTATION DU 9 FÉVRIER

L’initiative d’appauvrissement mérite un rejet sec et net

Le 9 février prochain, l’initiative pour la responsabilité environnementale sera soumise aux votants. Il s’agit d’une initiative radicale et irresponsable. On devrait l’appeler «initiative d’appauvrissement» et, pour l’usam, elle mérite de recevoir un **NON** clair dans les urnes. Son titre est flatteur, mais à y regarder de plus près, l’emballage s’avère trompeur. Il n’y a rien de volontaire dans cette démarche, le fait de renoncer à consommer serait imposé par les autorités. La gauche et les Verts veulent prescrire à tous leur sens moral. Concrètement, et d’ici à 2035, la consommation serait limitée en fonction des ressources globales et la Suisse ne recevrait que ce qui lui revient en fonction de sa population. La durabilité ne peut pas être atteinte par une obligation de renoncer à quoi que ce soit, mais en visant une meilleure utilisation des ressources disponibles. Et si possible en augmentant le bien-être sur toute la planète.

p. 5

www.initiative-responsible-non.ch

VOTATIONS CANTONALES

Un salaire minimum qui menace le marché du travail



Les salaires minimaux ont le vent en poupe. Plusieurs cantons en ont déjà introduit un. Le 9 février, ceux de Soleure et de Bâle-Campagne voteront à leur tour sur ce sujet, mais avec des minimas différents. C’est absurde, car les deux cantons voisins sont étroitement liés au plan économique. De plus, le salaire minimum menace certains emplois et augmente les coûts pour tous. Il contredit les conventions collectives de travail négociées par les partenaires sociaux et met en danger l’apprentissage. La pilule serait bien amère pour Soleure qui se retrouverait avec le salaire minimum le plus élevé de Suisse alémanique.

p. 11

DANS LE JAM FIN JANVIER



BERNARD LIMAT Le boucher tire la sonnette d’alarme sur l’apprentissage, où les exigences diminuent. **p. 14**



SWISSPOD Testé à l’EPFL, le train magnétique bat des records. La suite des essais aux États-Unis. **p. 13**



TROODI Lifting du site qui permet aux PME de faire leur choix pour les sorties et les événements. **p. 16**



JOHANNA GAPANY estime que la création de places dans les crèches pourrait être moins timide. **p. 8**